

589. — 26 DÉCEMBRE 1894. — Loi
contenant le budget des dotations pour l'exer-
cice 1895 (1). (Monit. du 29 décembre
1894.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté
 et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget des dota-

tions est fixé, pour l'exercice 1895, à la
 somme de quatre millions huit cent trente
 mille sept cent soixante francs (fr. 4,850,760),
 conformément au tableau ci-annexé.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre des finances,
 M. P. DE SMET DE NAERER.)

Budget des dotations pour l'exercice 1895.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER.		
Art. 1 ^{er} . Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865) fr.	3,300,000 »	3,500,000 »
Art. 2. Dotation de S. A. R. le comte de Flandre	200,000 »	
CHAPITRE II.		
Art. 3. Sénat	120,000 »	120,000 »
CHAPITRE III.		
Art. 4. Chambre des représentants	944,060 »	944,060 »
CHAPITRE IV.		
COUR DES COMPTES.		
Art. 5. Traitement des membres de la cour	70,750 »	266,700 »
Art. 6. Traitement du personnel des bureaux.	175,150 »	
Art. 7. Matériel et dépenses diverses	48,000 »	
Art. 8. Premier terme des pensions à accorder éventuellement	1,200 »	
Art. 9. Secours à d'anciens employés et gens de peine, à leurs veuves ou familles qui, n'ayant pas de droits à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.	1,600 »	
Total du budget des dotations. . fr.		4,830,760 »

(1) *Séssion de 1894-1895.*

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et
 texte du projet de loi. — Séance du 16 novembre 1894,
 p. 7.

Annales parlementaires. — Dépôt du rapport. Séance

du 27 novembre 1894, p. 44. — Discussion. Séances des
 6 décembre 1894, p. 123 à 138 et 7 décembre 1894, p. 139
 à 149. — Adoption. Séance du 7 décembre 1894, p. 149.

SÉNAT.

Annales parlementaires. — Dépôt du rapport. Séance
 du 21 décembre 1894. — Discussion et adoption. Séance
 du 21 décembre 1894.